

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

---

Abbé Auguste LEMASSON. — *Les actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc guillotins en 1794, d'après les documents originaux*, t. I, Saint-Brieuc, Prud'homme (1916), in-8°, 296 p. — *Les actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc guillotins en 1794 ou déportés à Rochefort et à l'île de Ré, d'après les documents originaux*, t. II, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1920, in-8°, 340 p. — *Les actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc mis à mort de 1794 à 1800, suivis de la relation de la captivité de Mgr de la Romagère sur les pontons de Rochefort*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1927, in-8°, xvi-394 p., avec quatre portraits (prix : 25 fr.). — *Les victimes religieuses de la Révolution dans la province ecclésiastique de Bretagne, 1793-1800*, Rennes, impr. Oberthur, 1929, in-8°, 318 p., avec un portrait (prix : 20 fr.).

Depuis plus de quinze ans, M. Lemasson a consacré la plus grande partie de ses loisirs à étudier la persécution religieuse, durant la période révolutionnaire, en Bretagne, et, plus spécialement, dans les départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine. Le but de l'auteur est, il ne le cache pas, surtout hagiographique. Nul n'aura plus que lui contribué à hâter l'introduction en cour de Rome des causes de béatification des victimes religieuses de la Révolution française en Bretagne. Toutefois, les ouvrages qu'il a consacrés à ce sujet ne ressemblent qu'en partie à la plupart des vies de saints, et l'on peut dire qu'ils émanent d'un historien à proprement parler. La conscience scrupuleuse que M. Lemasson met dans toutes ses œuvres, le nombre des documents qu'il cite, l'exactitude de ses transcriptions et de ses références, l'abondance de sa bibliographie rendent la lecture de ses publications absolument indispensable à quiconque veut étudier l'histoire de la Révolution dans notre région.

M. l'abbé H. Pommeret a déjà rendu compte dans notre *Bulletin* (année 1927, p. 55-58) de plusieurs travaux de M. Lemasson relatifs à cette question. Les remarques qu'il

a faites, à propos en particulier des *actes des prêtres insermentés de l'archidiocèse de Rennes guillotiné en 1794*, s'appliquent, pour la plupart, aux trois volumes que M. Lemasson a consacrés aux prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc. Il reste principalement à faire connaître le plan un peu spécial que, par suite de diverses circonstances, M. Lemasson a été amené à établir pour l'ensemble de cette œuvre.

\*  
\*\*

Les deux premiers volumes forment un tout qui a pour objet les prêtres insermentés des Côtes-du-Nord guillotiné en 1794 ou déportés de 1794 à 1800, ainsi que les ecclésiastiques détenus dans les prisons du département de 1792 à 1800. On trouve dans le tome I<sup>(1)</sup> huit notices se rapportant aux prêtres exécutés à Paris (un prêtre), à Saint-Brieuc (quatre), à Saint-Malo (un) et à Brest (deux). Le tome II comprend trois parties, dont la première renferme les notices relatives à deux prêtres guillotiné à Lannion et à quatre autres exécutés à Rennes, ce qui porte à quatorze le nombre des ecclésiastiques originaires du diocèse actuel de Saint-Brieuc, mis à mort en 1794 en vertu d'un jugement.

La seconde partie de ce tome concerne entièrement la déportation à Rochefort. M. Lemasson consacre un chapitre entier aux actes officiels qui déterminèrent et firent cesser cette mesure. Les pièces publiées ne sont pas toutes inédites, mais elles présentent l'intérêt d'avoir été recueillies aussi complètes que possible pour tous les actes émanant du directeur des Côtes-du-Nord. L'auteur nous fait lire ensuite une pièce qui n'est pas le moindre ornement du volume, c'est le récit fait par l'un des déportés, M. Besson, le futur secrétaire de Mgr Cafarelli, de son voyage et de son séjour sur les pontons de Rochefort, jusqu'à sa libération. L'original en est perdu, mais la copie utilisée paraît très fidèle; le récit vivant, les dates, assez nombreuses, s'accordent bien avec ce que l'on sait par les pièces officielles. Il faut savoir gré à M. Lemasson d'avoir publié, dans son intégralité, un texte dont la seule édition était très fautive et incomplète. Puis, pour chacun des

(1) La mention : tome I n'est pas indiquée sur le premier volume; sans doute l'auteur, en pleine période de guerre, se demandait-il, à juste raison, s'il aurait jamais les moyens de publier le tome II.

prêtres déportés, l'auteur rédige une notice biographique assez détaillée; à la suite de ces notices sont transcrits la plupart des interrogatoires et quelques autres pièces extraites des dossiers de procédure du tribunal criminel des Côtes-du-Nord.

La dernière partie du volume contient, d'une part, des notices biographiques sur chacun des prêtres des Côtes-du-Nord déportés à la Guyane ou à l'île de Ré, en vertu de la loi du 19 fructidor an V, et, d'autre part, une étude assez brève sur les prêtres emprisonnés dans les geôles des Côtes-du-Nord de 1792 à 1800 : l'auteur se borne à peu près à transcrire des listes officielles de prisonniers, listes qu'il a rassemblées avec beaucoup de soin, mais qui sont forcément incomplètes, ainsi qu'il ne se le dissimule pas d'ailleurs.

\*  
\*\*

Pour compléter son étude sur les prêtres des Côtes-du-Nord, victimes de la Révolution, il restait à M. Lemasson à s'occuper des ecclésiastiques mis à mort depuis 1795 jusqu'à 1800. Tel est en partie l'objet du troisième volume, qui est conçu sur un plan qui diffère notablement de celui des premiers et mérite d'être analysé. Le premier chapitre est entièrement rédigé dans un but hagiographique et comprend des notices très détaillées sur les seuls prêtres dont les causes semblent pouvoir être présentées à l'examen de la S. C. des Rites. Les notices du début, qui concernent les prêtres guillotins en 1794, font double emploi avec une partie de celles qui se trouvent dans les deux premiers volumes, mais l'abondance plus grande des documents transcrits, ainsi que quelques corrections heureuses, en rendent la consultation préférable dans le troisième volume. Les dernières notices sont relatives aux prêtres mis à mort après 1794, et les renseignements qu'elles fournissent sont, pour la plupart, inédits.

Les chapitres suivants se rapportent aux prêtres au sujet desquels les textes sont trop peu abondants pour qu'il y ait lieu de présenter leur cause en cour de Rome. L'auteur a su coordonner les rares documents découverts de façon à donner une biographie aussi suivie que possible de divers prêtres tués par les colonnes mobiles, ou condamnés par une commission militaire, ou encore fusillés à Quiberon.

Une seconde partie termine très heureusement le volume. L'auteur y transcrit tout d'abord la fraction la plus intéressante des mémoires laissés par Mgr Le Groing de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc (1819-1841). Tous les historiens seront reconnaissants à S. G. Mgr Serrand d'avoir autorisé la publication du récit très détaillé que fit son prédécesseur de son voyage de Bourges à Rochefort et de sa détention sur les vaisseaux en rade de l'île d'Aix, de mai à décembre 1794. Bien que l'auteur du récit fût alors étranger au département des Côtes-du-Nord <sup>(1)</sup>, on ne saurait faire grief à M. Lemasson d'avoir inséré dans son ouvrage la relation des actes du futur évêque de Saint-Brieuc. Mgr de la Romagère fait montre, dans sa narration, d'un esprit très cultivé et d'une mémoire remarquable; malgré les souffrances corporelles et morales <sup>(2)</sup> endurées, il garde présent dans son souvenir le détail de tous les événements qui le concernent ainsi que ses compagnons d'infortune. Le texte est tellement nourri qu'il y aurait eu, croyons-nous, intérêt à dresser une table des noms cités dans le récit.

M. Lemasson fait suivre cette relation de notices biographiques sur les ecclésiastiques des Côtes-du-Nord qui périrent en 1794 sur les pontons de Rochefort; la documentation en est, comme précédemment, aussi abondante que sûre. Une table alphabétique aurait eu sa place bien marquée à la fin du volume; on eût même pu souhaiter qu'y fussent compris les noms mentionnés dans chacun des trois volumes que l'auteur a consacrés aux actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc <sup>(3)</sup>.

\*  
\*\*

Il était désirable que l'effort considérable fourni par M. Lemasson pour les diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc fût étendu à toute la Bretagne. Peut-être ce complément

(1) C'est en qualité de vicaire général de l'évêque de Châlons que M. de la Romagère refusa, en 1791, de prêter le serment constitutionnel.

(2) Un des souvenirs les plus pénibles du prélat paraît être la haine féroce et sournoise qu'avaient contre les prêtres insermentés leurs compagnons de détention qui avaient prêté le serment constitutionnel; ces derniers ne se privaient pas de dénoncer calomnieusement leurs anciens confrères près du commandant du vaisseau ou de son équipage, dans le but d'amener un surcroît de rigueurs; ce furent parfois eux-mêmes qui subirent les conséquences funestes de leur mauvaise action.

(3) Il existe seulement, à la fin du tome II, un index alphabétique pour les prêtres insermentés, ainsi que pour les paroisses, cités dans les deuxième et troisième parties du volume.

tentera-t-il quelque historien. En attendant, étant donné le but spécial qu'il s'était proposé, M. Lemasson a étudié dans les *Victimes religieuses de la Révolution dans la province ecclésiastique de Bretagne* l'ensemble des prêtres des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, dont la mort violente au cours de la période révolutionnaire est susceptible d'être regardée comme un martyre, et dont la cause de béatification n'est pas encore introduite. Ce choix, qui explique de nombreuses suppressions, ne correspond évidemment pas à celui de l'historien. Tel quel, l'ouvrage jette des jalons très nombreux à celui qui voudrait étendre le sujet. Une partie des notices ne fait que répéter, sous une forme généralement abrégée, celles que l'auteur a insérées dans ses précédents ouvrages sur les prêtres des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine. Il y a lieu de noter qu'il ajoute fréquemment au texte antérieurement paru des renseignements non dépourvus d'intérêt sur diverses traditions recueillies sur place et relatives à la réputation de sainteté du prêtre qui fait l'objet de la notice, et aux miracles qui lui sont attribués.

La question était plus neuve en ce qui concerne les prêtres des diocèses de Quimper et de Vannes. Il est vrai qu'indépendamment des ouvrages généraux, le chanoine Saluden, pour le Finistère, et le R. P. Le Falher, pour le Morbihan, avaient déjà transcrits dans leurs travaux une partie importante des dossiers de procédure; l'on peut, en tout cas, être certain de trouver dans les notices de M. Lemasson une ample moisson de renseignements nouveaux.

\*  
\*\*

On ne peut que souhaiter que M. l'abbé Lemasson, profitant de la longue expérience qu'il a de l'étude des documents de la période révolutionnaire, poursuive le plus longtemps possible ses travaux remarquablement objectifs d'histoire régionale. On est souvent découragé quand on étudie cette période de notre histoire par l'abondance extrême des documents, et l'on ne saurait trop louer ceux qui, comme M. Lemasson, loin de se laisser rebuter par cette abondance, fournissent un effort aussi considérable et peuvent se flatter de n'avoir laissé de côté, pour ainsi dire, aucun des textes qui se rapportent au sujet entrepris.

François MERLET.